



BRIANÇON

DELIBÉRATIONS N°17

CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 FÉVRIER 2024

DEL 2024.02.07/17

Le **mercredi 07 février 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Thème :

**RESSOURCES
HUMAINES**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, André MARTIN, Christian JULLIEN, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Christophe OSTI, Renaud PONS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Catherine VALDENNAIRE, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Max DUEZ, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Objet :

**Convention de mutualisation de service / service commun
« ressources numériques et informatiques » :
avenant n°2**

Étaient représentés :

Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Christian FERRUS
Lou AFRICAÏN donnant pouvoir à Émilie GENOUX DESMOULINS

Convocation :

Date: 01/02/2024

Affichage: 01/02/2024

Absents excusés :

Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne FAURE-BRAC, Corinne ASCHETTINO, Lou AFRICAÏN

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 29

Absents :

Annie ASTIER-CONVERSE, Gabriel LÉON, Émilie GENOUX DESMOULINS

Secrétaire de séance :

Yoann LAGIER

-
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-4-2 ;
- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** la présentation en conseil communautaire du 18 mai 2021 des axes du Schéma de Mutualisation ;
- VU** la délibération N°2021.06.02/99 du Conseil municipal de Briançon en date du 02/06/2021 portant approbation du schéma de mutualisation de services avec la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU** la délibération N°2021.117 du Conseil communautaire en date du 02/11/2021 portant adoption du Schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU** la délibération N°2023-102 du Conseil communautaire en date du 26/09/2023 portant adoption de l'avenant n°2 à la convention de mutualisation du service commun « Ressources Numériques et Informatiques » ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Ville ;
- VU** l'avis favorable du Comité Social Territorial du 5 février 2024 ;
- CONSIDERANT** l'évolution de l'effectif du service commun « Ressources Numériques et Informatiques » ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver l'avenant n°2 à la convention portant création d'un service commun « Ressources Numériques et Informatiques » actant l'augmentation de l'effectif du service de 6 à 6,25 postes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

005-210500237-20240207-2024_02_17-DE

Reçu le 13/02/2024

Publié le 13/02/2024

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

RESSOURCES HUMAINES DEL 2024.02.07/17

PUBLIÉE LE : 13 FEV. 2024

Le Maire,

Arnaud MURGIA



AR Prefecture

005-210500237-20240207-2024_02_17-DE

Reçu le 13/02/2024

Publié le 14/02/2024

Avenant N°2 à la convention portant création d'un service commun

« RESSOURCES NUMERIQUES »

Vu la convention portant création d'un service commun « RESSOURCES NUMERIQUES » en date du 5 janvier 2022 ;

Vu l'avenant N°1 à la convention portant création d'un service commun « RESSOURCES NUMERIQUES » en date du 08 août 2023 ;

Considérant l'évolution nécessaire de l'effectif et de l'organisation du service commun « RESSOURCES NUMERIQUES » pour faire face aux enjeux numériques et informatiques sur les deux Collectivités ;

Considérant de ce fait la nécessité de modifier l'article 1 de la Convention précisant l'effectif du service et l'annexe 2 précisant la liste des postes concernés.

Il est convenu ce qui suit :

Le service Ressources Numériques est désormais dénommé « Ressources Numériques et Informatiques ».

A l'article 1 le tableau décrivant la constitution du service commun est remplacé par le tableau suivant :

Dénomination du service créé	Nombre de postes concernés
Ressources numériques et informatiques	6.25

L'annexe 2 – la composition du service commun Ressources Numériques et Informatiques est modifiée en conséquence (en annexe)

Les autres dispositions de la convention, et notamment les conditions de répartition des activités des agents du service entre les deux Collectivités (50/50) demeurent inchangées.

Fait à Briançon, le

**Pour la Communauté de Communes
du Briançonnais**

Pour la Ville de Briançon

**Emeric SALLE, Vice-Président délégué
aux Ressources Humaines**

Arnaud MURGIA, Maire

Annexe 2 Avenant n°2 - composition du service commun Ressources numériques et informatiques

Nom	Prénom	Fonctions	Statut	Catégorie	Cadre d'emploi	Temps de travail	Agent concerné par le transfert oui/non	Date du transfert
NOEL	Laurent	Technicien d'exploitation	Titulaire	C	Agent de maîtrise	TC 100%	Oui	01/01/2022
CAVE	Alexandre	Technicien d'exploitation	Contractuel	B	Technicien	TC 100%	Non	
GRANAT	Frédéric	Chef de service	Titulaire	A	Ingénieur	TC 100%	Non	
PELLAT	Eric	Chef de projet étude et développement du système d'information et modernisation des usages numériques	Contractuel	A	Ingénieur	TC 100%	Non	
BARNEOUD	Laurent	Administrateur systèmes et réseau	Titulaire	B	Technicien	TC 100%	Non	
PICARD	Sylvain	Chef de projet SIG	Titulaire	B	Technicien	TC 100%	Non	
En cours de recrutement		Assistant administratif		C		25%	Non	